

LE PAYS.

instruments, il avait résolu de couper les barreaux de sa fenêtre. Mais il s'aperçut que, chaque jour, les gardiens s'assuraient de la solidité de ses barreaux. Il fallait donc gagner leur confiance et les amener à omettre cette vérification. Or, un jour, on adopta un système de douceur et de calme qui finit par tromper les employés de la prison.

Après sept mois d'emprisonnement rigoureux pendant lequel le détenu prétend qu'on lui refusa même une verre à boire, de peur, sans doute, qu'il n'en fit des morceaux. M. Orsin, par sa conduite exemplaire qui ne s'était pas démentie un seul instant, réussit à inspirer aux agents une telle sécurité, qu'ils cessèrent leur inspection journalière des barreaux et des grilles. Au bout d'un certain temps, il semble qu'il s'établisse entre un prisonnier et ses gardiens une connaissance et des rapports qui rendent gênante pour ces derniers la démonstration renouvelée de leur défiance.

Pendant ses longs mois de captivité et surtout de dissimulation et de contrainte, le détenu était en communication avec le prisonnier voisin au moyen de coups légers frappés contre le mur. Il voulait apprendre le nom de ce compagnon, et un jour il entra en conversation avec le directeur de la prison en adressant une question que celui-ci ne pouvait manquer de trouver naturelle. — Peinez-vous, lui dit-il, que la sentence de mort prononcée contre moi soit exécutée? — Peut-être oui, peut-être non, répondit le Germain, flatté de cette marque de confiance. Je ne voudrais pas, ajouta-t-il, vous donner de fausses espérances.

La suite de la conversation apprit au prisonnier que son voisin était un colon nommé Calvi. « Pauvre Calvi, dit M. Orsin, nous nous serions égarés ensemble, s'il n'avait pas été exécuté dans l'intervalle! » La fenêtre était élevée de six pieds au-dessus du sol. La distance entre la première et la seconde rangée de barreaux était de trois pieds, et il restait encore de l'espace pour le grillage de fer, tant les murs du château ont d'épaisseur. Pour travailler, le prisonnier était obligé de monter sur le dossier de sa chaise. La nuit, il n'y avait rien à faire, car, toutes les cinq minutes, la sentinelle venait écouter à la porte. C'était donc pendant la journée seulement que le prisonnier pouvait poursuivre son entreprise. Il avait acquis, par un long exercice, une telle finesse d'ouïe, qu'il entendait toujours à temps les pas des gardiens, et qu'arrivé leur entrée dans sa cellule, il allait être mis en place, et le prisonnier allait et venait de la plus indifférente. Il dissimulait les traces de son travail au moyen d'un enduit composé de poussière de brique, de cire et de miel de pain.

Le vingt-quatre jours, il réussit à scier sept barreaux extérieurs et un des barreaux intérieurs; il enleva sur l'appui de la fenêtre huit briques et les cacha dans sa pailasse. Quant à une corde, il y avait pensé depuis longtemps. Des draps de lit et des essuie-mains qui s'étaient parvenus à sursauter au moment de les envoyer au blanchissage, avaient été coupés en lambeaux, attachés au bout les uns des autres et noués de distance en distance pour faciliter la descente.

Tout étant prêt il simula une indisposition pendant les journées des 28 et 29 mars dernier. A neuf heures et demi du soir, le 29, le chef des gardiens de la prison étant venu faire sa ronde habituelle, M. Orsin feignit de dormir. Mais l'agent, à peine sorti, le prisonnier s'élança hors du lit, et, profitant du bruit qui se faisait dans le corridor pour la continuation de la visite, il refila les barreaux qui avaient été sciés, il attacha la corde à l'un de ceux qui n'avaient pas été entamés, il fit un paquet des vêtements indispensables et se recoucha, attendant la seconde visite nocturne qui devait se faire à une heure et demi du matin. Lorsqu'elle fut passée, le prisonnier passa par la fenêtre et se laissa glisser; mais, arrivé à six pieds au-dessus du sol, les forces lui manquèrent; il se laissa tomber dans le fossé et y resta évanoui. A tout hasard, il avait apporté une orange, qu'il seça dès qu'il eut repris ses sens, et qui le ramena. Il fallut sortir du fossé. Le prisonnier tourna tout autour du château sans trouver d'issue. Il souffrait beaucoup d'un pied qu'il s'était démis en tombant, et partant la hauteur du fossé était infranchissable. Il avait espéré fuir par le conduit souterrain aboutissant au lac, mais il le trouva fermé. Avec deux clés, ramassées à terre, il essaya de grimper sur le revêtement extérieur du fossé, et il en avait presque atteint le sommet, lorsque le pied lui manqua. De nouveau il roula au fond. Heureusement, la vase amortit le bruit de sa chute, qui ne fut pas entendue par les sentinelles. Il resta dans cette situation critique jusqu'à cinq heures du matin. A cette heure, on ouvrit les portes de la ville, et quelques citadins vinrent à passer. Il les appela, et leur dit qu'étant libre la nuit précédente, il s'était laissé choir. Le message était évident. Néanmoins, les plus hardis lui prêtèrent leur aide et il sortit de son trou.

Huit jours après il était réfugié en Suisse et à l'abri des poursuites.

CORRESPONDANCES.

Notre Journalisme et quelques traits d'histoire contemporaine. (Suite.)

M. le Rédacteur, Pendant que la production intitulée « Notre journalisme, etc. » était sous considération, l'auteur lisait l'article qu'on va voir tiré d'un journal publié dans la langue anglaise. Une partie des réflexions qui s'y trouvent s'accordent on ne peut davantage de paraître applicables à notre pays comme celles du journal publié dans notre langue à Montréal, aussi bien qu'à des doctrines et les principes invoqués par un des défenseurs de nos libertés publiques dans plusieurs ouvrages qui, malheureusement, ne sont pas suffisamment connus de ses compatriotes, et dont la lecture pourrait, plus que jamais, devenir utile, à raison des circonstances véritablement critiques dans lesquelles on peut dire que se trouve le Canada.

non de ce pays avec l'Angleterre ait été non seulement honorable au premier de ces pays, mais encore profitable au second. Je crois que la comparaison des résultats qui ont découlé de l'union de l'Angleterre et de l'Ecosse et de celle de l'Angleterre et de l'Irlande prouverait combien peu gagne une nation qui réussit à imposer ses institutions étrangères à un peuple d'énergie qui s'y refuse. Oh! Messieurs, je craignais beaucoup que nous n'ayons pas encore terminé le chapitre si instructif, mais si pénible de l'histoire; car, tenez-le pour certain: si jamais une lutte s'engage entre les deux grands branches de la famille Anglo-Saxonne qui peuplent les rives opposées de l'Atlantique, ce malheur, le plus grand qui puisse fondre sur ces deux nations, sera la conséquence des humiliations que dans le temps passé l'Angleterre a fait subir à l'Irlande.

Messieurs, — Malgré la répugnance que nous éprouvons à répondre à des attaques directes qui nous ont été faites dans un écrit signé *Un Parisien*, publié dans la *Minerve* du 23 du présent, nous sollicitons votre obligeance de donner insertion à nos remarques, tout en vous assurant, messieurs, que ce sera la dernière fois que nous vous obéirons ainsi.

Un Parisien. — M. le Rédacteur, je vous prie de publier dans votre journal l'article que j'ai écrit sous le pseudonyme de *Un Parisien*, paru dans la *Minerve* du 23 du présent. Ce n'est que dans votre journal que je pourrais espérer que ces deux nations, sera la conséquence des humiliations que dans le temps passé l'Angleterre a fait subir à l'Irlande.

M. le Rédacteur, je vous prie de publier dans votre journal l'article que j'ai écrit sous le pseudonyme de *Un Parisien*, paru dans la *Minerve* du 23 du présent. Ce n'est que dans votre journal que je pourrais espérer que ces deux nations, sera la conséquence des humiliations que dans le temps passé l'Angleterre a fait subir à l'Irlande.

M. le Rédacteur, je vous prie de publier dans votre journal l'article que j'ai écrit sous le pseudonyme de *Un Parisien*, paru dans la *Minerve* du 23 du présent. Ce n'est que dans votre journal que je pourrais espérer que ces deux nations, sera la conséquence des humiliations que dans le temps passé l'Angleterre a fait subir à l'Irlande.

M. le Rédacteur, je vous prie de publier dans votre journal l'article que j'ai écrit sous le pseudonyme de *Un Parisien*, paru dans la *Minerve* du 23 du présent. Ce n'est que dans votre journal que je pourrais espérer que ces deux nations, sera la conséquence des humiliations que dans le temps passé l'Angleterre a fait subir à l'Irlande.

M. le Rédacteur, je vous prie de publier dans votre journal l'article que j'ai écrit sous le pseudonyme de *Un Parisien*, paru dans la *Minerve* du 23 du présent. Ce n'est que dans votre journal que je pourrais espérer que ces deux nations, sera la conséquence des humiliations que dans le temps passé l'Angleterre a fait subir à l'Irlande.

M. le Rédacteur, je vous prie de publier dans votre journal l'article que j'ai écrit sous le pseudonyme de *Un Parisien*, paru dans la *Minerve* du 23 du présent. Ce n'est que dans votre journal que je pourrais espérer que ces deux nations, sera la conséquence des humiliations que dans le temps passé l'Angleterre a fait subir à l'Irlande.

M. le Rédacteur, je vous prie de publier dans votre journal l'article que j'ai écrit sous le pseudonyme de *Un Parisien*, paru dans la *Minerve* du 23 du présent. Ce n'est que dans votre journal que je pourrais espérer que ces deux nations, sera la conséquence des humiliations que dans le temps passé l'Angleterre a fait subir à l'Irlande.

M. le Rédacteur, je vous prie de publier dans votre journal l'article que j'ai écrit sous le pseudonyme de *Un Parisien*, paru dans la *Minerve* du 23 du présent. Ce n'est que dans votre journal que je pourrais espérer que ces deux nations, sera la conséquence des humiliations que dans le temps passé l'Angleterre a fait subir à l'Irlande.

M. le Rédacteur, je vous prie de publier dans votre journal l'article que j'ai écrit sous le pseudonyme de *Un Parisien*, paru dans la *Minerve* du 23 du présent. Ce n'est que dans votre journal que je pourrais espérer que ces deux nations, sera la conséquence des humiliations que dans le temps passé l'Angleterre a fait subir à l'Irlande.

M. le Rédacteur, je vous prie de publier dans votre journal l'article que j'ai écrit sous le pseudonyme de *Un Parisien*, paru dans la *Minerve* du 23 du présent. Ce n'est que dans votre journal que je pourrais espérer que ces deux nations, sera la conséquence des humiliations que dans le temps passé l'Angleterre a fait subir à l'Irlande.

M. le Rédacteur, je vous prie de publier dans votre journal l'article que j'ai écrit sous le pseudonyme de *Un Parisien*, paru dans la *Minerve* du 23 du présent. Ce n'est que dans votre journal que je pourrais espérer que ces deux nations, sera la conséquence des humiliations que dans le temps passé l'Angleterre a fait subir à l'Irlande.

M. le Rédacteur, je vous prie de publier dans votre journal l'article que j'ai écrit sous le pseudonyme de *Un Parisien*, paru dans la *Minerve* du 23 du présent. Ce n'est que dans votre journal que je pourrais espérer que ces deux nations, sera la conséquence des humiliations que dans le temps passé l'Angleterre a fait subir à l'Irlande.

M. le Rédacteur, je vous prie de publier dans votre journal l'article que j'ai écrit sous le pseudonyme de *Un Parisien*, paru dans la *Minerve* du 23 du présent. Ce n'est que dans votre journal que je pourrais espérer que ces deux nations, sera la conséquence des humiliations que dans le temps passé l'Angleterre a fait subir à l'Irlande.

M. le Rédacteur, je vous prie de publier dans votre journal l'article que j'ai écrit sous le pseudonyme de *Un Parisien*, paru dans la *Minerve* du 23 du présent. Ce n'est que dans votre journal que je pourrais espérer que ces deux nations, sera la conséquence des humiliations que dans le temps passé l'Angleterre a fait subir à l'Irlande.

M. le Rédacteur, je vous prie de publier dans votre journal l'article que j'ai écrit sous le pseudonyme de *Un Parisien*, paru dans la *Minerve* du 23 du présent. Ce n'est que dans votre journal que je pourrais espérer que ces deux nations, sera la conséquence des humiliations que dans le temps passé l'Angleterre a fait subir à l'Irlande.

M. le Rédacteur, je vous prie de publier dans votre journal l'article que j'ai écrit sous le pseudonyme de *Un Parisien*, paru dans la *Minerve* du 23 du présent. Ce n'est que dans votre journal que je pourrais espérer que ces deux nations, sera la conséquence des humiliations que dans le temps passé l'Angleterre a fait subir à l'Irlande.

M. le Rédacteur, je vous prie de publier dans votre journal l'article que j'ai écrit sous le pseudonyme de *Un Parisien*, paru dans la *Minerve* du 23 du présent. Ce n'est que dans votre journal que je pourrais espérer que ces deux nations, sera la conséquence des humiliations que dans le temps passé l'Angleterre a fait subir à l'Irlande.

M. le Rédacteur, je vous prie de publier dans votre journal l'article que j'ai écrit sous le pseudonyme de *Un Parisien*, paru dans la *Minerve* du 23 du présent. Ce n'est que dans votre journal que je pourrais espérer que ces deux nations, sera la conséquence des humiliations que dans le temps passé l'Angleterre a fait subir à l'Irlande.

M. le Rédacteur, je vous prie de publier dans votre journal l'article que j'ai écrit sous le pseudonyme de *Un Parisien*, paru dans la *Minerve* du 23 du présent. Ce n'est que dans votre journal que je pourrais espérer que ces deux nations, sera la conséquence des humiliations que dans le temps passé l'Angleterre a fait subir à l'Irlande.

M. le Rédacteur, je vous prie de publier dans votre journal l'article que j'ai écrit sous le pseudonyme de *Un Parisien*, paru dans la *Minerve* du 23 du présent. Ce n'est que dans votre journal que je pourrais espérer que ces deux nations, sera la conséquence des humiliations que dans le temps passé l'Angleterre a fait subir à l'Irlande.

M. le Rédacteur, je vous prie de publier dans votre journal l'article que j'ai écrit sous le pseudonyme de *Un Parisien*, paru dans la *Minerve* du 23 du présent. Ce n'est que dans votre journal que je pourrais espérer que ces deux nations, sera la conséquence des humiliations que dans le temps passé l'Angleterre a fait subir à l'Irlande.

M. le Rédacteur, je vous prie de publier dans votre journal l'article que j'ai écrit sous le pseudonyme de *Un Parisien*, paru dans la *Minerve* du 23 du présent. Ce n'est que dans votre journal que je pourrais espérer que ces deux nations, sera la conséquence des humiliations que dans le temps passé l'Angleterre a fait subir à l'Irlande.

M. le Rédacteur, je vous prie de publier dans votre journal l'article que j'ai écrit sous le pseudonyme de *Un Parisien*, paru dans la *Minerve* du 23 du présent. Ce n'est que dans votre journal que je pourrais espérer que ces deux nations, sera la conséquence des humiliations que dans le temps passé l'Angleterre a fait subir à l'Irlande.

M. le Rédacteur, je vous prie de publier dans votre journal l'article que j'ai écrit sous le pseudonyme de *Un Parisien*, paru dans la *Minerve* du 23 du présent. Ce n'est que dans votre journal que je pourrais espérer que ces deux nations, sera la conséquence des humiliations que dans le temps passé l'Angleterre a fait subir à l'Irlande.

M. le Rédacteur, je vous prie de publier dans votre journal l'article que j'ai écrit sous le pseudonyme de *Un Parisien*, paru dans la *Minerve* du 23 du présent. Ce n'est que dans votre journal que je pourrais espérer que ces deux nations, sera la conséquence des humiliations que dans le temps passé l'Angleterre a fait subir à l'Irlande.

M. le Rédacteur, je vous prie de publier dans votre journal l'article que j'ai écrit sous le pseudonyme de *Un Parisien*, paru dans la *Minerve* du 23 du présent. Ce n'est que dans votre journal que je pourrais espérer que ces deux nations, sera la conséquence des humiliations que dans le temps passé l'Angleterre a fait subir à l'Irlande.

M. le Rédacteur, je vous prie de publier dans votre journal l'article que j'ai écrit sous le pseudonyme de *Un Parisien*, paru dans la *Minerve* du 23 du présent. Ce n'est que dans votre journal que je pourrais espérer que ces deux nations, sera la conséquence des humiliations que dans le temps passé l'Angleterre a fait subir à l'Irlande.

M. le Rédacteur, je vous prie de publier dans votre journal l'article que j'ai écrit sous le pseudonyme de *Un Parisien*, paru dans la *Minerve* du 23 du présent. Ce n'est que dans votre journal que je pourrais espérer que ces deux nations, sera la conséquence des humiliations que dans le temps passé l'Angleterre a fait subir à l'Irlande.

M. le Rédacteur, je vous prie de publier dans votre journal l'article que j'ai écrit sous le pseudonyme de *Un Parisien*, paru dans la *Minerve* du 23 du présent. Ce n'est que dans votre journal que je pourrais espérer que ces deux nations, sera la conséquence des humiliations que dans le temps passé l'Angleterre a fait subir à l'Irlande.

M. le Rédacteur, je vous prie de publier dans votre journal l'article que j'ai écrit sous le pseudonyme de *Un Parisien*, paru dans la *Minerve* du 23 du présent. Ce n'est que dans votre journal que je pourrais espérer que ces deux nations, sera la conséquence des humiliations que dans le temps passé l'Angleterre a fait subir à l'Irlande.

M. le Rédacteur, je vous prie de publier dans votre journal l'article que j'ai écrit sous le pseudonyme de *Un Parisien*, paru dans la *Minerve* du 23 du présent. Ce n'est que dans votre journal que je pourrais espérer que ces deux nations, sera la conséquence des humiliations que dans le temps passé l'Angleterre a fait subir à l'Irlande.

M. le Rédacteur, je vous prie de publier dans votre journal l'article que j'ai écrit sous le pseudonyme de *Un Parisien*, paru dans la *Minerve* du 23 du présent. Ce n'est que dans votre journal que je pourrais espérer que ces deux nations, sera la conséquence des humiliations que dans le temps passé l'Angleterre a fait subir à l'Irlande.

M. le Rédacteur, je vous prie de publier dans votre journal l'article que j'ai écrit sous le pseudonyme de *Un Parisien*, paru dans la *Minerve* du 23 du présent. Ce n'est que dans votre journal que je pourrais espérer que ces deux nations, sera la conséquence des humiliations que dans le temps passé l'Angleterre a fait subir à l'Irlande.

M. le Rédacteur, je vous prie de publier dans votre journal l'article que j'ai écrit sous le pseudonyme de *Un Parisien*, paru dans la *Minerve* du 23 du présent. Ce n'est que dans votre journal que je pourrais espérer que ces deux nations, sera la conséquence des humiliations que dans le temps passé l'Angleterre a fait subir à l'Irlande.

M. le Rédacteur, je vous prie de publier dans votre journal l'article que j'ai écrit sous le pseudonyme de *Un Parisien*, paru dans la *Minerve* du 23 du présent. Ce n'est que dans votre journal que je pourrais espérer que ces deux nations, sera la conséquence des humiliations que dans le temps passé l'Angleterre a fait subir à l'Irlande.

M. le Rédacteur, je vous prie de publier dans votre journal l'article que j'ai écrit sous le pseudonyme de *Un Parisien*, paru dans la *Minerve* du 23 du présent. Ce n'est que dans votre journal que je pourrais espérer que ces deux nations, sera la conséquence des humiliations que dans le temps passé l'Angleterre a fait subir à l'Irlande.

ment un père donateur si je ne venais pas au secours de mon enfant tout laid qu'il soit. Mais avant de faire ma défense, je vous demanderai, M. le rédacteur, ce que vous pensez de l'intention d'ironie que correspond à votre prêtre dans la reproduction que vous faites du discours de M. Marchildon. Je n'appartiens à aucun parti politique et je n'en parle jamais publiquement, car on ne doit parler d'une chose que quand on la connaît suffisamment; mais, faisant abstraction de la portée politique que peut avoir ce discours, je n'hésite pas à dire que, malgré les fautes de langage qui s'y trouvent et peut-être même à cause de ces fautes, il peut être rangé parmi les discours les plus pitoyables et les plus spirituels qui ont été faits pendant la dernière session. Si M. Marchildon en est réellement l'auteur, il peut en être fier à juste titre; il a prouvé qu'on peut avoir de l'esprit sans être instruit et il a donné l'exemple à un *Un Témoin* de prouver qu'on peut être instruit sans avoir d'esprit.

Que dites-vous, M. le rédacteur, de la belle critique que fait *Un Témoin* de la correspondance sur la Jean-Baptiste à Ste Geneviève? C'est admirable! n'est-ce pas; mais je la passe sous silence laissant à qui de droit le soin d'y répondre, et ce n'est pas difficile.

J'arrive donc à ce qui me concerne dans cette savante critique; mais, avant tout, je voudrais bien savoir à *Un Témoin* comment il peut se faire qu'il ait été témoin de la fête de St. Jean-Baptiste à Ste. Jérôme et à Ste. Geneviève, et comment il peut être venu du Pays à Montréal et à Ste. Geneviève? Est-il donc venu de cas étranges que, à l'aide du don d'ubiquité, se porte à tous les endroits dans le même temps? Ou bien un *Don Quichotte* imaginaire qui, sans autre véhicule qu'une corne magique, parcourt l'espace, en dépit des moutons à vent, pour se livrer au plaisir de redresser les torts? Il y a assurément du singulier dans les allures de ce personnage; quant sa plume est sèche, il ne peut plus écrire (c'est lui-même qui le dit); cet incident peut porter à croire qu'il était dans les airs car s'il écrivait sur une table quelconque, il aurait son encrier et la plume intacte, comme la lagune, l'interprète du cerveau, il faudrait en conclure que c'est le cerveau qui se vide.

Quoi qu'il en soit, il attaque avec violence cette phrase de ma correspondance: « Les jeunes érudits dont sont bordées les rives avaient ce jour-là pour compagnons un grand nombre de leurs soeurs entières à la forêt voisine. » Selon lui rien n'est plus simple que de dire que des érudites sont seules; il a raison; j'aurais dû dire *quelles sont leurs érudites* et au masculin; c'est étonnant qu'il n'ait pas pensé à me reprocher ce néologisme. Il trouve aussi du ridicule de dire que des érudites aient été enrêlées de dire qu'il ne s'agit pas de qu'on puisse dire une telle chose sans s'être un pathétique. Car je suis donc bien lamentablement trompé, car je n'ai jamais en l'intention de m'opposer sur le sort de ces érudites et je ne voulais que donner une idée de ce qu'il pourrait offrir les pures idées décorées. Si *Un Témoin* voulait prendre la peine de feuilleter *l'Essai sur le Beau, le Génie du Christianisme* et un grand nombre de meilleurs ouvrages français, il y verrait pourtant une foule de phrases qui, quoiqu'indiquent plus belles et mieux faites que la mienne, sont absolument dans le même genre et ce sont pas, selon moi, les moindres beautés de ces ouvrages.

Mais sans l'incident imprévisible qui est arrivé à *Un Témoin*, toutes ces raisons seraient sans doute insuffisantes pour me relever du coup qu'il m'aurait porté: déjà sa plume est levée; elle va courir droit sur le papier quand, oh malheur!!! il s'aperçoit qu'elle ne contient plus d'encre!!! Cet événement funeste et extraordinaire le frappe au cœur; il tremble de tous ses membres; ses yeux se remplissent de larmes; il pousse un soupir; il voit se tirer; tout est fini: le critique est mort. Messieurs, si vous n'avez pas déjà trop pleuré à mon occasion, je vous demande une larme pour le pauvre homme.

J. A. H. St. Jérôme, 23 juillet 1856.

NOUVELLES ANNONCES.

Julia Pastrana, la femme-ours. Venir judiciaire, les 18 et 19 août.—F. G. Marchand, entrepreneur.—Corporation. Sœurs-Françoise et Workman. Jours de vente à Penca—Fisher et Cie.

LE PAYS.

MONTRÉAL: Mardi, 29 Juillet 1856.

Avis à nos Abonnés.

Nous prions nos abonnés de la campagne auxquels nous venons d'envoyer des comptes de vouloir bien nous en faire parvenir le montant le plus tôt possible, car il fait si chaud depuis quelques jours que l'argent fond rapidement dans notre atelier, et qu'il a besoin d'être souvent renouvelé. Et c'est à nos abonnés qu'il est devolue cette agréable tâche. Nous espérons donc qu'il s'en acquitteront avec plaisir et promptement.

Les abonnés peuvent nous envoyer leur argent par la poste, en enregistrant leurs lettres.

Duproie Ministerielle.

Lors du vote des cinquante mille louis pour l'érection des bassées du gouvernement à Québec, plusieurs membres de l'opposition reprochèrent au ministère de n'être pas sincère en proposant cette somme, disant que le coût des bassées ayant été estimé à trois millions, le gouvernement, en demandant cinquante mille louis, n'avait rien d'autre en vue que de faire reconstruire l'ancienne maison du parlement à Québec, et qu'ensuite on nous demandait de continuer le système alternatif à Québec et à Toronto. Le ministère, comme d'habitude, accusa l'opposition d'être factieuse. Les ministres protestèrent tour à tour de leur sincérité, tournèrent en ridicule l'idée émise par l'opposition de voter d'un seul coup tout le montant nécessaire pour faire ces bassées, disant qu'il ne serait pas dépensé plus de cinquante mille louis avant la prochaine session, et qu'après on voterait une autre somme, et ainsi de suite jusqu'à la confection entière des ouvrages. Et tous les Québécois de s'incliner devant les ministres qui parlaient si sagement, et de maudire l'opposi-

tion qui, disaient-ils, voulait empêcher Québec d'avoir le siège du gouvernement. Lors de la seconde lecture du bill des subsides, une motion ayant été faite par M. Merritt pour en faire retrancher l'item des cinquante mille louis, la discussion s'éleva de nouveau, et M. Alley, dans un moment d'irréflexion, donna à entendre que, dans son opinion, ce vote de £50,000 avait pour but de continuer le système alternatif; et M. Cayley proposa de retrancher les mots suivants qui se trouvaient à la suite de cet item: *Les cinquante mille louis de la chambre*. M. Dorian de Montréal, remarqua alors qu'il avait l'intention de voter pour les £50,000, comme il l'avait déjà fait, mais qu'après avoir entendu M. Alley dire que cela nous ramènerait au système alternatif si le gouvernement retranchait les mots en question et proposait de voter cette somme sans égard ni référence au vote de la chambre qui décidait la permanence du siège du gouvernement, il serait obligé de voter contre, car il ne désirait rien faire qui pût faire revivre les parlous ambulants. M. Drummond, qui était alors sorti du gouvernement, dit qu'il ne pouvait pas croire que les ministres pussent être si maladroits qu'ils proposeraient la mauvaise foi jusqu'à proposer cette somme dans le but de ramener le système alternatif; que s'il croyait le gouvernement capable d'une fourberie semblable, il désespérait de son pays. Les ministres, y compris M. Cayley, protestèrent de nouveau de leur bonne foi, répandant comme indigne d'eux l'idée qu'ils voudraient tromper la chambre de ce point. M. Cayley refusa son amendement et les mots: *En conformité au vote de la chambre*, demeurèrent dans le bill; M. Alley, dans des explications, et comme tout le monde le tint le bill pass.

Maintenant écoutez parler M. Cayley hors de la chambre, en présence de MM. Taché, John A. McDonald, Spence, Morrison et Vancouver, à un diner offert au ministère à London, Haut-Canada. Après avoir essayé de justifier sa politique financière, l'inspecteur général, parlant au nom du gouvernement, en présence de cinq de ses collègues, s'exprime de la manière suivante: « Mais il prendrait le taureau par les cornes relativement à cette terrible affaire de l'octroi des cinquante mille louis à propos de laquelle son honorable ami, le proc. général, et lui-même avaient été brûlés en effigie. Les deux sections du cabinet n'avaient pas pu s'accorder pour choisir une place permanente pour le siège du gouvernement, parce que les membres de chaque section avaient, dans cette affaire, des intérêts différents. En conséquence, le ministère vota contre la fixation du siège du gouvernement d'une manière permanente, et lui pour un point que le temps n'était pas encore venu d'établir une demeure permanente des bassées parlementaires dans aucune localité. (Applaudissements.) Il pensait qu'il devait établir le siège du gouvernement dans cette section de la province dans laquelle ils étaient plus intéressés. M. Wilson probablement aurait voté pour London s'il avait été présent. (Rires.) Néanmoins Québec l'emporta. Maintenant permettez-moi de vous rappeler que les bassées qui servaient à l'usage du Parlement avaient été brûlées, et nous pensions que nous devions les rétablir. Et comme en même temps nous pensions que leur reconstruction ne pouvait que conduire à LA CONTINUATION DU SYSTÈME ALTERNATIF, nous présentâmes les estimés, en obéissance aux ordres de la chambre. »

Et c'est dans une circonstance solennelle, à un diner offert au ministère, en présence d'autre-dix cent personnes, que M. l'inspecteur général vint faire une pareille déclaration qui est sans doute approuvée par tous ses collègues présents, puisqu'il ne parait pas qu'ils l'aient contredit. Qui pourra maintenant avoir le moindre respect pour un gouvernement dont les membres eux-mêmes s'efforcent de se démentir, des foudres et des imposteurs! Car enfin les faits sont clairs; il ne s'agit que de les rapprocher. La chambre décide que le système alternatif ne doit pas exister et que une place doit être choisie d'une manière permanente pour le siège du gouvernement. Plus tard elle décide que cette place doit être Québec. Le ministère vient alors demander cinquante mille louis pour ériger des bassées à Québec, en conformité au vote de la chambre. Or le fait est: Mais cinquante mille louis ne suffisent pas. Vous voulez simplement reconstruire l'ancienne maison du parlement, remettre les choses dans le même état qu'elles étaient avant, puis ensuite vous direz: « Il faut mieux continuer le système alternatif. Nous avons des bassées à Québec et à l'Ontario; pourquoi en faire ailleurs? » Les ministres s'indignent d'être soupçonnés d'une pareille mauvaise foi. Ils répondent que ce serait ridicule de voter trois cent mille d'un seul coup; que l'autre partie s'en demanderait une autre somme; qu'enfin ils sont décidés à exécuter de bonne foi le vote de la chambre. Trois semaines après, se trouvant réunis au nombre de six, l'an d'œuvre déclare, au nom du gouvernement, qu'ils n'ont demandé ces £50,000 que pour reconstruire les bassées détruites par le feu, et parce qu'ils pensaient que cela ne pouvait avoir d'autre effet que de continuer le système alternatif. Un fait comme celui-là devrait être à lui seul suffisant pour prouver combien ces hommes sont malhonnêtes, et pour les faire répéter par tous ceux qui croient que le gouvernement doit être administré par des hommes qui ont du respect pour eux-mêmes et pour le pays qu'ils gouvernent. Les ministres actuels sont arrivés à un tel degré de démolition, de dégradation et d'insolence que les actes les plus honteux, les plus inhumains, les plus impies ne sont qu'un jeu pour eux; et ils ne comptent pas sur la manière la plus naturelle du monde, sans rompre, ni s'écarter.

Les discours de M. Cayley, outre qu'il met à l'insigne maistrise, font voir qu'il est constamment un autre fait bien important que nous avons déjà signalé: c'est la nullité des membres du cabinet qui sont censés représenter le district de Montréal, et le peu de cas qu'en font leurs collègues de Québec et du Haut-Canada. Tout le monde sait que M. Drummond et Cartier votèrent pour la permanence. Néanmoins, M. Cayley dit: *Le ministère vota contre la permanence*, il paraît que M. Drummond et Cartier n'étaient pas considérés comme une partie aussi importante du ministère pour que cela valût la peine de faire une exception pour eux. Et c'est au nom de M. Cartier, comme ministre, que M. Cayley dit aujourd'hui: Nous n'avons demandé ces cinquante mille louis que dans le but de continuer le système alternatif. Et M. Cartier avale tout cela comme il en a bien avalé d'autres, et comme il continuera à le faire, tant qu'on lui permettra d'être ministre et avocat du Grand Tronc. Cela d'ailleurs ne surprend personne.

Mais ce qui nous étonne davantage, c'est de voir qu'après avoir tenu une pareille conduite, qu'occupant une pareille position, M. Cartier soit assez aveugle pour venir braver les suffrages des électeurs de Montréal pour élection prochaine, comme il l'a annoncé à différentes reprises. Il faut qu'il ait un bien pauvre idée de l'intelligence et de l'indépendance des citoyens de Montréal pour croire qu'ils éliraient un homme qui se crée travail contre leurs intérêts, tant sur cette question que sur un grand nombre d'autres. Aussi nous sommes convaincu que s'il commet une pareille imprudence il fera petite figure lorsque le jour de la confrontation viendra et qu'un résumé fidèle de sa conduite parlementaire durant les deux dernières sessions sera soumis au peuple.

Le fait est que Montréal n'est nullement représenté dans le gouvernement. Aussi chaque fois que ses intérêts sont en jeu, ils sont impitoyablement sacrifiés à Québec et à Haut-Canada. Quand ce système d'injustice finira-t-il? Quand le peuple aura chassé du gouvernement les intrigants qui ne le gouvernent que par l'intrigue et la corruption.

ENCORE UN ACCIDENT SUR LE GRAND TRONC.—Un accident qui prouve tout l'incart par lequel on conduit le chemin de fer du Grand Tronc, est arrivé vendredi dernier au matin, sur la ligne d'intersection de ce chemin avec celui de Lachine. Le chemin du Grand Tronc traverse celui de Lachine sur le même niveau, et est courbé à l'endroit où se trouve une courbe qui rend impossible de voir sur l'autre chemin si une locomotive arrive en même temps. Aussi, vendredi matin, un train de gros bois du Grand Tronc marchait sur le temps du train de Lachine, et en arrivant à la courbe il entendit celui-ci qui arrivait; l'ingénieur alla pour donner l'alarme, et en même temps il renversa son engin, mais en le faisant un lien se brisa, et comme il n'y avait pas de freins sur les chars à gros bois, deux chars se détachèrent du convoi et s'arrêtèrent précisément à l'intersection des deux chemins. L'ingénieur du convoi de Lachine vit le danger et fit tout en son possible pour l'éviter, mais la distance était trop courte pour arrêter sa locomotive, qui vint briser les deux chars en se brisant elle-même; les chars furent lancés hors des rails, mais par un bonheur providentiel personne ne fut tué.

Ainsi sur ce chemin de fer du Grand Tronc qui devait être construit comme les chemins anglais de première classe, non seulement on traverse les routes publiques et les routes lignées sur le même niveau, ce qui doit éventuellement, et presque infailliblement, produire des accidents; mais encore on laisse marcher des trains sans freins, c'est-à-dire sans moyen de les arrêter si quelque chose se brise dans la locomotive. C'est ainsi que les directeurs, contracteurs et constructeurs anglais, qui prétendent être les seuls capables de bien conduire un chemin de fer, montrent chaque jour ou leur ignorance ou leur incurie. C'est le pendant de l'accident du bateau traversier, et comme nous le disions il y a quelque temps, nous ne craignons plus les dangers de la maladministration du Grand Tronc que par les accidents dont nous serons les victimes.

NOUVEAU JOURNAL.—Nous publions ci-dessous le prospectus d'un nouveau journal qui aura pour titre: *Le Messager de l'Industrie*, et devant se publier au village de l'Industrie sous peu de temps, quoique l'époque de sa publication ne soit pas encore fixée. Ce journal paraîtra tous les jeudis, et le prix d'abonnement sera de dix centimes par an. Le prospectus que nous publions plus bas, ne porte pas de nom d'éditeurs. Cependant nous lui souhaitons succès et prospérité, surtout s'il remplit son programme et s'il tient ce qu'il promet.

PROSPECTUS.

Depuis longtemps, le besoin d'une publication de genre de celle que nous proposons d'entreprendre, se faisait sentir au milieu de la population du comté de Joliette, et du village de l'Industrie particulièrement. Les avantages supérieurs et incontestables que possède cette localité; l'état florissant de son industrie et de son commerce; la haute réputation qu'acquiert, de jour en jour, ses maisons d'éducation; la beauté et la salubrité de son site, reliaisons par une grande facilité de communication avec les endroits voisins, et même avec les grandes villes du pays; tout, en un mot, nous invitait à nous jeter dans une entreprise que nos concitoyens influents du village et du comté sont d'accord d'encourager depuis longtemps.

AINSI DONC—Le titre du journal comporte clairement qu'il sera, avant tout, consacré aux intérêts et à l'avantage des familles. Tout ce qui remplira ces colonnes sera exclusivement du ressort et au niveau de la famille. Nos bons et honnêtes cultivateurs et gens de la campagne, en général, y trouveront tout ce qui devra les instruire et les amuser en même temps.

LA RELIGION aura son echo dans le *Messager*; car nous donnerons des nouvelles religieuses plus détaillées que dans aucune autre feuille Canadienne, ayant, pour cela, pris arrangement avec plusieurs journaux religieux d'Europe et des Etats-Unis. L'AGRICULTURE y sera aussi traitée très au long, échangeant avec les meilleurs journaux d'agriculture américains, nous pourrions tenir nos lecteurs toujours au courant des améliorations, découvertes, etc., qui intéressent le plus le cultivateur.

LES SCIENCES ET LES ARTS utiles y seront largement représentés, et, par conséquent, illustrés par de superbes gravures. Pour ce qui est de la POLITIQUE, nous en donnerons régulièrement un résumé bien concis et imparcial. Nous nous abstiendrons strictement de ce ton acerbe et partiell qui distingue les journaux de parti, nous combattrons les abus avec modération, respectant les opinions, et joignant avec impartialité; notre but est d'être utile et d'informer judicieusement.

Nous fâcherons de publier, toutes les semaines, de la Littérature Nationale et étrang

MARCHANDISES.

BOUDREAU FRERE
ONT l'honneur d'annoncer au public en géneral qu'ils ont
OUVERT UN MAGASIN

MARCHANDISES SECHES
En Détail dans la Maison ci-dessus occupée par
BOUDREAU, HERARD ET CIE.

TARIF PROTECTEUR.
HARDES FAITES POUR LES MILLIONS
EN GROS ET EN DÉTAIL.

15,000 HARDES FAITES de toutes des-
criptions et de toutes qualités, à
des prix très réduits.

RACIGOT ET PELLAND
sont déterminés à vendre à MEILLEUR MAR-
ché qu'aucune autre maison de Montréal.

ENSEIGNE DU
PAVILLON BLANC
No. 292, Coin des Rues St. Paul et
St. Pierre.

MARCHANDISES SECHES
HARDES FAITES,
Et maintenant complètes sous rapports d'
et d'après la qualité supérieure de leurs Marchandises,

Prix Modérés.
Ils espèrent recevoir une part du patronage de
leurs amis de la ville et de la campagne, et du
public en général.

Draps, Camisures, Vestons, etc.,
Avec une grande variété de HARDES FAITES,
SERVILETS, PANTALONS, VESTES, CHE-
MISES, COLLETS, MOUCHOIRS et CRA-
VATES, et beaucoup d'autres articles trop
nombreux pour être mentionnés.

CHEMISES! CHEMISES!
GROSS ouvrira, Samedi prochain, une
caisse de CHEMISES UNIES et de
COULEUR qu'il se propose d'offrir à très bas
prix:

CHEMISES, COLLETS, GANTS, BAS, & C.
POUR HOMMES.

McDONOUGH, MUR et CIE., ont en
main un assortiment étendu de CHEMISES
et COLLETS des meilleurs matériaux et
main-d'œuvre, qu'ils vendront à des prix
tellement bas qu'ils défient la compétition.

MAGASIN EN GROS DE BAS, GANTS et CHEMISES,
Coin des Rues Notre-Dame et St. Lambert,
Montréal.

DONNELLY & CIE.
MAGASIN D'HABILLEMENT DU GRAND
TRONC.

HARDES FAITES,
dans la Maison ci-dessus occupée par M. Hamilton,
No. 48, Rue McGill, près du Marché St.
Anne, où ils ont en main un assortiment
étendu de HARDES FAITES, DRAPS, CASIMIRS,
DOCKINGS, TWEEDS, ETOFFES DE FAN-
TASIE pour PANTALONS et GILET, de Manu-
factures Anglaises, Françaises et Allemandes.

MAGASIN DE LUSTRES A GAZ,
76, Grande Rue St. Jacques.

MAISON CANADIENNE,
Marchandises Seches
EN GROS ET EN DÉTAIL,
POUR LES MILLIONS.

BOYON, TURGEON & MONAT,
136, Rue Notre Dame 136,
MARCHANDISES

MAISON CANADIENNE,
Marchandises Seches
EN GROS ET EN DÉTAIL,
POUR LES MILLIONS.

BOYON, TURGEON & MONAT,
136, Rue Notre Dame 136,
MARCHANDISES

BOYON, TURGEON & MONAT,
136, Rue Notre Dame 136,
MARCHANDISES

BOYON, TURGEON & MONAT,
136, Rue Notre Dame 136,
MARCHANDISES

BOYON, TURGEON & MONAT,
136, Rue Notre Dame 136,
MARCHANDISES

BOYON, TURGEON & MONAT,
136, Rue Notre Dame 136,
MARCHANDISES

BOYON, TURGEON & MONAT,
136, Rue Notre Dame 136,
MARCHANDISES

BOYON, TURGEON & MONAT,
136, Rue Notre Dame 136,
MARCHANDISES

BOYON, TURGEON & MONAT,
136, Rue Notre Dame 136,
MARCHANDISES

MARCHANDISES.

BRAULT ET DORVAL,
Magasin de Marchandises Seches
DE GOUT ET D'ETAPE.

NOUVEAU MAGASIN
DE
MARCHANDISES SECHES
25 et 27, Grande rue St. Laurent.

DAVID NAULT,
MARCHAND TAILLEUR,
I nforme respectueusement ses Amis et le
Public en général, qu'il a transporté son
Magasin de Marchandises Seches de la Rue
Notre-Dame à la Grande Rue St. Laurent, Nos. 25 et
27, où il vendra à meilleur marché qu'ailleurs.

NOUVEAU CHALES, MANTILLES,
CHAPEAUX ET ROBES.

MAGASIN DE CHALES
ANGLAIS ET ETRANGERS,
288, Rue Notre-Dame, Montréal.

MORISON, CAMERON ET EMPEY
ANNONCE respectueusement à leurs
amis et au public en général, le retour de
l'un des Associés des divers Districts Manu-
facturiers d'Angleterre, France et Allemagne, avec
un riche Assortiment de MARCHANDISES
Anglaises, Françaises et Allemandes, et de bon
marché, pour la saison.

MORISON, CAMERON ET EMPEY
ANNONCE respectueusement à leurs
amis et au public en général, le retour de
l'un des Associés des divers Districts Manu-
facturiers d'Angleterre, France et Allemagne, avec
un riche Assortiment de MARCHANDISES
Anglaises, Françaises et Allemandes, et de bon
marché, pour la saison.

MORISON, CAMERON ET EMPEY
ANNONCE respectueusement à leurs
amis et au public en général, le retour de
l'un des Associés des divers Districts Manu-
facturiers d'Angleterre, France et Allemagne, avec
un riche Assortiment de MARCHANDISES
Anglaises, Françaises et Allemandes, et de bon
marché, pour la saison.

MORISON, CAMERON ET EMPEY
ANNONCE respectueusement à leurs
amis et au public en général, le retour de
l'un des Associés des divers Districts Manu-
facturiers d'Angleterre, France et Allemagne, avec
un riche Assortiment de MARCHANDISES
Anglaises, Françaises et Allemandes, et de bon
marché, pour la saison.

MORISON, CAMERON ET EMPEY
ANNONCE respectueusement à leurs
amis et au public en général, le retour de
l'un des Associés des divers Districts Manu-
facturiers d'Angleterre, France et Allemagne, avec
un riche Assortiment de MARCHANDISES
Anglaises, Françaises et Allemandes, et de bon
marché, pour la saison.

MORISON, CAMERON ET EMPEY
ANNONCE respectueusement à leurs
amis et au public en général, le retour de
l'un des Associés des divers Districts Manu-
facturiers d'Angleterre, France et Allemagne, avec
un riche Assortiment de MARCHANDISES
Anglaises, Françaises et Allemandes, et de bon
marché, pour la saison.

MORISON, CAMERON ET EMPEY
ANNONCE respectueusement à leurs
amis et au public en général, le retour de
l'un des Associés des divers Districts Manu-
facturiers d'Angleterre, France et Allemagne, avec
un riche Assortiment de MARCHANDISES
Anglaises, Françaises et Allemandes, et de bon
marché, pour la saison.

MORISON, CAMERON ET EMPEY
ANNONCE respectueusement à leurs
amis et au public en général, le retour de
l'un des Associés des divers Districts Manu-
facturiers d'Angleterre, France et Allemagne, avec
un riche Assortiment de MARCHANDISES
Anglaises, Françaises et Allemandes, et de bon
marché, pour la saison.

MORISON, CAMERON ET EMPEY
ANNONCE respectueusement à leurs
amis et au public en général, le retour de
l'un des Associés des divers Districts Manu-
facturiers d'Angleterre, France et Allemagne, avec
un riche Assortiment de MARCHANDISES
Anglaises, Françaises et Allemandes, et de bon
marché, pour la saison.

MORISON, CAMERON ET EMPEY
ANNONCE respectueusement à leurs
amis et au public en général, le retour de
l'un des Associés des divers Districts Manu-
facturiers d'Angleterre, France et Allemagne, avec
un riche Assortiment de MARCHANDISES
Anglaises, Françaises et Allemandes, et de bon
marché, pour la saison.

MORISON, CAMERON ET EMPEY
ANNONCE respectueusement à leurs
amis et au public en général, le retour de
l'un des Associés des divers Districts Manu-
facturiers d'Angleterre, France et Allemagne, avec
un riche Assortiment de MARCHANDISES
Anglaises, Françaises et Allemandes, et de bon
marché, pour la saison.

MORISON, CAMERON ET EMPEY
ANNONCE respectueusement à leurs
amis et au public en général, le retour de
l'un des Associés des divers Districts Manu-
facturiers d'Angleterre, France et Allemagne, avec
un riche Assortiment de MARCHANDISES
Anglaises, Françaises et Allemandes, et de bon
marché, pour la saison.

MORISON, CAMERON ET EMPEY
ANNONCE respectueusement à leurs
amis et au public en général, le retour de
l'un des Associés des divers Districts Manu-
facturiers d'Angleterre, France et Allemagne, avec
un riche Assortiment de MARCHANDISES
Anglaises, Françaises et Allemandes, et de bon
marché, pour la saison.

MORISON, CAMERON ET EMPEY
ANNONCE respectueusement à leurs
amis et au public en général, le retour de
l'un des Associés des divers Districts Manu-
facturiers d'Angleterre, France et Allemagne, avec
un riche Assortiment de MARCHANDISES
Anglaises, Françaises et Allemandes, et de bon
marché, pour la saison.

MORISON, CAMERON ET EMPEY
ANNONCE respectueusement à leurs
amis et au public en général, le retour de
l'un des Associés des divers Districts Manu-
facturiers d'Angleterre, France et Allemagne, avec
un riche Assortiment de MARCHANDISES
Anglaises, Françaises et Allemandes, et de bon
marché, pour la saison.

MORISON, CAMERON ET EMPEY
ANNONCE respectueusement à leurs
amis et au public en général, le retour de
l'un des Associés des divers Districts Manu-
facturiers d'Angleterre, France et Allemagne, avec
un riche Assortiment de MARCHANDISES
Anglaises, Françaises et Allemandes, et de bon
marché, pour la saison.

MORISON, CAMERON ET EMPEY
ANNONCE respectueusement à leurs
amis et au public en général, le retour de
l'un des Associés des divers Districts Manu-
facturiers d'Angleterre, France et Allemagne, avec
un riche Assortiment de MARCHANDISES
Anglaises, Françaises et Allemandes, et de bon
marché, pour la saison.

MORISON, CAMERON ET EMPEY
ANNONCE respectueusement à leurs
amis et au public en général, le retour de
l'un des Associés des divers Districts Manu-
facturiers d'Angleterre, France et Allemagne, avec
un riche Assortiment de MARCHANDISES
Anglaises, Françaises et Allemandes, et de bon
marché, pour la saison.

MORISON, CAMERON ET EMPEY
ANNONCE respectueusement à leurs
amis et au public en général, le retour de
l'un des Associés des divers Districts Manu-
facturiers d'Angleterre, France et Allemagne, avec
un riche Assortiment de MARCHANDISES
Anglaises, Françaises et Allemandes, et de bon
marché, pour la saison.

MORISON, CAMERON ET EMPEY
ANNONCE respectueusement à leurs
amis et au public en général, le retour de
l'un des Associés des divers Districts Manu-
facturiers d'Angleterre, France et Allemagne, avec
un riche Assortiment de MARCHANDISES
Anglaises, Françaises et Allemandes, et de bon
marché, pour la saison.

MORISON, CAMERON ET EMPEY
ANNONCE respectueusement à leurs
amis et au public en général, le retour de
l'un des Associés des divers Districts Manu-
facturiers d'Angleterre, France et Allemagne, avec
un riche Assortiment de MARCHANDISES
Anglaises, Françaises et Allemandes, et de bon
marché, pour la saison.

MORISON, CAMERON ET EMPEY
ANNONCE respectueusement à leurs
amis et au public en général, le retour de
l'un des Associés des divers Districts Manu-
facturiers d'Angleterre, France et Allemagne, avec
un riche Assortiment de MARCHANDISES
Anglaises, Françaises et Allemandes, et de bon
marché, pour la saison.

MORISON, CAMERON ET EMPEY
ANNONCE respectueusement à leurs
amis et au public en général, le retour de
l'un des Associés des divers Districts Manu-
facturiers d'Angleterre, France et Allemagne, avec
un riche Assortiment de MARCHANDISES
Anglaises, Françaises et Allemandes, et de bon
marché, pour la saison.

MORISON, CAMERON ET EMPEY
ANNONCE respectueusement à leurs
amis et au public en général, le retour de
l'un des Associés des divers Districts Manu-
facturiers d'Angleterre, France et Allemagne, avec
un riche Assortiment de MARCHANDISES
Anglaises, Françaises et Allemandes, et de bon
marché, pour la saison.

EPICERIES.

Raisins en Grappe.
BOITES en bonne condition.
A vendre par
JAMES TORRANCE.

LANE, STEPHENS ET CIE. offrent en vente
Sucre Porto Rico, Café
Riz, Patate, Piment, Epices,
Etc. En gros, et au détail. Admanines
Lard Noire, Epaves, Saïndoux
Suif, Graine Blanche, Huile de Saïndoux.

HEBERT ET COMPAGNIE,
Marchandises Epaves, en Gros et au Détail.
95, Rue St. Paul, Montréal, 95.

THOMAS R. BROWNE,
Marchand de Vins et Spiritueux,
EN GROS ET EN DÉTAIL.
217, RUE ST. PAUL, 214,
MONTRÉAL.

LE Soussigné informe ses amis et le Public
qu'il a commencé des affaires comme
MARCHAND DE VINS ET SPIRITUEUX,
dans les Bâtiments ci-dessus occupés par GAIL-
BERT ET FABRE, 214, RUE ST. PAUL, et a été
du Magasin en Gros de M. BÉLANGER, 214,
RUE ST. PAUL, et offre en vente les Articles Supé-
rieurs suivants:

CHAMPAGNE—Moët et Chandon, première
qualité, très supérieur
CLAIRETS—Château Latine
VIN OPUS—Sandoz et Cie
CHERRY—Perrault et Cie
EAUX DE VIE—Vignoble Union de Martell et
Cie et autres marques,—pale
et forte

GENIÈVE—Dekuyper
RUM—Boon Jansz, etc. etc.

LIQUEURS FRANÇAISES en variétés indies.
Ordes choisis promptement remplis et expé-
diés par la poste.

CONDITIONS LIBÉRALES.
THOMAS R. BROWNE,
7 juin. cm—59

EPICERIES.
LE Soussigné informe ses amis et le Public
qu'il a commencé des affaires comme
MARCHAND DE VINS ET SPIRITUEUX,
dans les Bâtiments ci-dessus occupés par GAIL-
BERT ET FABRE, 214, RUE ST. PAUL, et a été
du Magasin en Gros de M. BÉLANGER, 214,
RUE ST. PAUL, et offre en vente les Articles Supé-
rieurs suivants:

CHAMPAGNE—Moët et Chandon, première
qualité, très supérieur
CLAIRETS—Château Latine
VIN OPUS—Sandoz et Cie
CHERRY—Perrault et Cie
EAUX DE VIE—Vignoble Union de Martell et
Cie et autres marques,—pale
et forte

GENIÈVE—Dekuyper
RUM—Boon Jansz, etc. etc.

LIQUEURS FRANÇAISES en variétés indies.
Ordes choisis promptement remplis et expé-
diés par la poste.

CONDITIONS LIBÉRALES.
THOMAS R. BROWNE,
7 juin. cm—59

EPICERIES.
LE Soussigné informe ses amis et le Public
qu'il a commencé des affaires comme
MARCHAND DE VINS ET SPIRITUEUX,
dans les Bâtiments ci-dessus occupés par GAIL-
BERT ET FABRE, 214, RUE ST. PAUL, et a été
du Magasin en Gros de M. BÉLANGER, 214,
RUE ST. PAUL, et offre en vente les Articles Supé-
rieurs suivants:

CHAMPAGNE—Moët et Chandon, première
qualité, très supérieur
CLAIRETS—Château Latine
VIN OPUS—Sandoz et Cie
CHERRY—Perrault et Cie
EAUX DE VIE—Vignoble Union de Martell et
Cie et autres marques,—pale
et forte

GENIÈVE—Dekuyper
RUM—Boon Jansz, etc. etc.

LIQUEURS FRANÇAISES en variétés indies.
Ordes choisis promptement remplis et expé-
diés par la poste.

CONDITIONS LIBÉRALES.
THOMAS R. BROWNE,
7 juin. cm—59

EPICERIES.
LE Soussigné informe ses amis et le Public
qu'il a commencé des affaires comme
MARCHAND DE VINS ET SPIRITUEUX,
dans les Bâtiments ci-dessus occupés par GAIL-
BERT ET FABRE, 214, RUE ST. PAUL, et a été
du Magasin en Gros de M. BÉLANGER, 214,
RUE ST. PAUL, et offre en vente les Articles Supé-
rieurs suivants:

CHAMPAGNE—Moët et Chandon, première
qualité, très supérieur
CLAIRETS—Château Latine
VIN OPUS—Sandoz et Cie
CHERRY—Perrault et Cie
EAUX DE VIE—Vignoble Union de Martell et
Cie et autres marques,—pale
et forte

GENIÈVE—Dekuyper
RUM—Boon Jansz, etc. etc.

LIQUEURS FRANÇAISES en variétés indies.
Ordes choisis promptement remplis et expé-
diés par la poste.

CONDITIONS LIBÉRALES.
THOMAS R. BROWNE,
7 juin. cm—59

EPICERIES.
LE Soussigné informe ses amis et le Public
qu'il a commencé des affaires comme
MARCHAND DE VINS ET SPIRITUEUX,
dans les Bâtiments ci-dessus occupés par GAIL-
BERT ET FABRE, 214, RUE ST. PAUL, et a été
du Magasin en Gros de M. BÉLANGER, 214,
RUE ST. PAUL, et offre en vente les Articles Supé-
rieurs suivants:

CHAMPAGNE—Moët et Chandon, première
qualité, très supérieur
CLAIRETS—Château Latine
VIN OPUS—Sandoz et Cie
CHERRY—Perrault et Cie
EAUX DE VIE—Vignoble Union de Martell et
Cie et autres marques,—pale
et forte

GENIÈVE—Dekuyper
RUM—Boon Jansz, etc. etc.

LIQUEURS FRANÇAISES en variétés indies.
Ordes choisis promptement remplis et expé-
diés par la poste.

CONDITIONS LIBÉRALES.
THOMAS R. BROWNE,
7 juin. cm—59

ASSURANCES.

COMPAGNIE
D'ASSURANCE PROVINCIALE
DE
TORONTO, H. C.
Capital Souscrit, £196,223.
CAPITAL PAYÉ, £93,869.

LE Soussigné informe ses amis et le Public
qu'il a commencé des affaires comme
MARCHAND DE VINS ET SPIRITUEUX,
dans les Bâtiments ci-dessus occupés par GAIL-
BERT ET FABRE, 214, RUE ST. PAUL, et a été
du Magasin en Gros de M. BÉLANGER, 214,
RUE ST. PAUL, et offre en vente les Articles Supé-
rieurs suivants:

CHAMPAGNE—Moët et Chandon, première
qualité, très supérieur
CLAIRETS—Château Latine
VIN OPUS—Sandoz et Cie
CHERRY—Perrault et Cie
EAUX DE VIE—Vignoble Union de Martell et
Cie et autres marques,—pale
et forte

GENIÈVE—Dekuyper
RUM—Boon Jansz, etc. etc.

LIQUEURS FRANÇAISES en variétés indies.
Ordes choisis promptement remplis et expé-
diés par la poste.

CONDITIONS LIBÉRALES.
THOMAS R. BROWNE,
7 juin. cm—59

EPICERIES.
LE Soussigné informe ses amis et le Public
qu'il a commencé des affaires comme
MARCHAND DE VINS ET SPIRITUEUX,
dans les Bâtiments ci-dessus occupés par GAIL-
BERT ET FABRE, 214, RUE ST. PAUL, et a été
du Magasin en Gros de M. BÉLANGER, 214,
RUE ST. PAUL, et offre en vente les Articles Supé-
rieurs suivants:

CHAMPAGNE—Moët et Chandon, première
qualité, très supérieur
CLAIRETS—Château Latine
VIN OPUS—Sandoz et Cie
CHERRY—Perrault et Cie
EAUX DE VIE—Vignoble Union de Martell et
Cie et autres marques,—pale
et forte

GENIÈVE—Dekuyper
RUM—Boon Jansz, etc. etc.

LIQUEURS FRANÇAISES en variétés indies.
Ordes choisis promptement remplis et expé-
diés par la poste.

CONDITIONS LIBÉRALES.
THOMAS R. BROWNE,
7 juin. cm—59

EPICERIES.
LE Soussigné informe ses amis et le Public
qu'il a commencé des affaires comme
MARCHAND DE VINS ET SPIRITUEUX,
dans les Bâtiments ci-dessus occupés par GAIL-
BERT ET FABRE, 214, RUE ST. PAUL, et a été
du Magasin en Gros de M. BÉLANGER, 214,
RUE ST. PAUL, et offre en vente les Articles Supé-
rieurs suivants:

CHAMPAGNE—Moët et Chandon, première
qualité, très supérieur
CLAIRETS—Château Latine
VIN OPUS—Sandoz et Cie
CHERRY—Perrault et Cie
EAUX DE VIE—Vignoble Union de Martell et
Cie et autres marques,—pale
et forte

GENIÈVE—Dekuyper
RUM—Boon Jansz, etc. etc.

LIQUEURS FRANÇAISES en variétés indies.
Ordes choisis promptement remplis et expé-
diés par la poste.

CONDITIONS LIBÉRALES.
THOMAS R. BROWNE,
7 juin. cm—59

EPICERIES.
LE Soussigné informe ses amis et le Public
qu'il a commencé des affaires comme
MARCHAND DE VINS ET SPIRITUEUX,
dans les Bâtiments ci-dessus occupés par GAIL-
BERT ET FABRE, 214, RUE ST. PAUL, et a été
du Magasin en Gros de M. BÉLANGER, 214,
RUE ST. PAUL, et offre en vente les Articles Supé-
rieurs suivants:

CHAMPAGNE—Moët et Chandon, première
qualité, très supérieur
CLAIRETS—Château Latine
VIN OPUS—Sandoz et Cie
CHERRY—Perrault et Cie
EAUX DE VIE—Vignoble Union de Martell et
Cie et autres marques,—pale
et forte

GENIÈVE—Dekuyper
RUM—Boon Jansz, etc. etc.

LIQUEURS FRANÇAISES en variétés indies.
Ordes choisis promptement remplis et expé-
diés par la poste.

CONDITIONS LIBÉRALES.
THOMAS R. BROWNE,
7 juin. cm—59

EPICERIES.
LE Soussigné informe ses amis et le Public
qu'il a commencé des affaires comme
MARCHAND DE VINS ET SPIRITUEUX,
dans les Bâtiments ci-dessus occupés par GAIL-
BERT ET FABRE, 214, RUE ST. PAUL, et a été
du Magasin en Gros de M. BÉLANGER, 214,
RUE ST. PAUL, et offre en vente les Articles Supé-
rieurs suivants:

CHAMPAGNE—Moët et Chandon, première
qualité, très supérieur
CLAIRETS—Château Latine
VIN OPUS—Sandoz et Cie
CHERRY—Perrault et Cie
EAUX DE VIE—Vignoble Union de Martell et
Cie et autres marques,—pale
et forte

GENIÈVE—Dekuyper
RUM—Boon Jansz, etc. etc.

LIQUEURS FRANÇAISES en variétés indies.
Ordes choisis promptement remplis et expé-
diés par la poste.

CONDITIONS LIBÉRALES.
THOMAS R. BROWNE,
7 juin. cm—59

EPICERIES.
LE Soussigné informe ses amis et le Public
qu'il a commencé des affaires comme
MARCHAND DE VINS ET SPIRITUEUX,
dans les Bâtiments ci-dessus occupés par GAIL-
BERT ET FABRE, 214, RUE ST. PAUL, et a été
du Magasin en Gros de M. BÉLANGER, 214,
RUE ST. PAUL, et offre en vente les Articles Supé-
rieurs suivants:

CHAMPAGNE—Moët et Chandon, première
qualité, très supérieur
CLAIRETS—Château Latine
VIN OPUS—Sandoz et Cie
CHERRY—Perrault et Cie
EAUX DE VIE—Vignoble Union de Martell et
Cie et autres marques,—pale
et forte

GENIÈVE—Dekuyper
RUM—Boon Jansz, etc. etc.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance
CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE
DE LIVERPOOL ET LONDRES.
Capital—2,000,000 sterling.
Etablie en 1836—Incorporée par Actes spéciaux
du Parlement.

LE Soussigné informe ses amis et le Public
qu'il a commencé des affaires comme
MARCHAND DE VINS ET SPIRITUEUX,
dans les Bâtiments ci-dessus occupés par GAIL-
BERT ET FABRE, 214, RUE ST. PAUL, et a été
du Magasin en Gros de M. BÉLANGER, 214,
RUE ST. PAUL, et offre en vente les Articles Supé-
rieurs suivants:

CHAMPAGNE—Moët et Chandon, première
qualité, très supérieur
CLAIRETS—Château Latine
VIN OPUS—Sandoz et Cie
CHERRY—Perrault et Cie
EAUX DE VIE—Vignoble Union de Martell et
Cie et autres marques,—pale
et forte

GENIÈVE—Dekuyper
RUM—Boon Jansz, etc. etc.

LIQUEURS FRANÇAISES en variétés indies.
Ordes choisis promptement remplis et expé-
diés par la poste.

CONDITIONS LIBÉRALES.
THOMAS R. BROWNE,
7 juin. cm—59

EPICERIES.
LE Soussigné informe ses amis et le Public
qu'il a commencé des affaires comme
MARCHAND DE VINS ET SPIRITUEUX,
dans les Bâtiments ci-dessus occupés par GAIL-
BERT ET FABRE, 214, RUE ST. PAUL, et a été
du Magasin en Gros de M. BÉLANGER, 214,
RUE ST. PAUL, et offre en vente les Articles Supé-
rieurs suivants:

CHAMPAGNE—Moët et Chandon, première
qualité, très supérieur
CLAIRETS—Château Latine
VIN OPUS—Sandoz et Cie
CHERRY—Perrault et Cie
EAUX DE VIE—Vignoble Union de Martell et
Cie et autres marques,—pale
et forte

GENIÈVE—Dekuyper
RUM—Boon Jansz, etc. etc.

LIQUEURS FRANÇAISES en variétés indies.
Ordes choisis promptement remplis et expé-
diés par la poste.

CONDITIONS LIBÉRALES.
THOMAS R. BROWNE,
7 juin. cm—59

EPICERIES.
LE Soussigné informe ses amis et le Public
qu'il a commencé des affaires comme
MARCHAND DE VINS ET SPIRITUEUX,
dans les Bâtiments ci-dessus occupés par GAIL-
BERT ET FABRE, 214, RUE ST. PAUL, et a été
du Magasin en Gros de M. BÉLANGER, 214,
RUE ST. PAUL, et offre en vente les Articles Supé-
rieurs suivants:

CHAMPAGNE—Moët et Chandon, première
qualité, très supérieur
CLAIRETS—Château Latine
VIN OPUS—Sandoz et Cie
CHERRY—Perrault et Cie
EAUX DE VIE—Vignoble Union de Martell et
Cie et autres marques,—pale
et forte

GENIÈVE—Dekuyper
RUM—Boon Jansz, etc. etc.

LIQUEURS FRANÇAISES en variétés indies.
Ordes choisis promptement remplis et expé-
diés par la poste.

CONDITIONS LIBÉRALES.
THOMAS R. BROWNE,
7 juin. cm—59

EPICERIES.
LE Soussigné informe ses amis et le Public
qu'il a commencé des affaires comme
MARCHAND DE VINS ET SPIRITUEUX,
dans les Bâtiments ci-dessus occupés par GAIL-
BERT ET FABRE, 214, RUE ST. PAUL, et a été
du Magasin en Gros de M. BÉLANGER, 214,
RUE ST. PAUL, et offre en vente les Articles Supé-
rieurs suivants:

CHAMPAGNE—Moët et Chandon, première
qualité, très supérieur
CLAIRETS—Château Latine
VIN OPUS—Sandoz et Cie
CHERRY—Perrault et Cie
EAUX DE VIE—Vignoble Union de Martell et
Cie et autres marques,—pale
et forte

GENIÈVE—Dekuyper
RUM—Boon Jansz, etc. etc.

LIQUEURS FRANÇAISES en variétés indies.
Ordes choisis promptement remplis et expé-
diés par la poste.